

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - EXERCICE 2023

L'Association, présidée par Béatrice MALO, se réunit, après convocation régulière, au centre socio culturel de Pacy sur Eure pour son Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 28 mars 2024 à 18h00.

Le nombre des membres étant de 107 et le nombre d'adhérents présents ou représentés étant de 85, le quorum est atteint et il peut donc être procédé aux diverses délibérations.

Compte rendu de l'activité 2023

L'année 2023 nous a permis de gérer notre activité normalement.

1) Adhésions

Nous avons enregistré sur cet exercice l'inscription de 16 nouveaux adhérents. 12 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion. Nous avons donc un solde positif de 4 et maintenons ainsi le nombre d'inscrits au sein de l'association.

2) Bilan financier

Solde trésorerie au 31/12/2022	4851.66 €
Recettes 2023 *	2745.50 €
Dépenses 2023 **	4164.03 €

* = cotisation des adhérents : 2 000 €, randonnée organisée par la mairie de Pacy : 675.50 €, participation personnes extérieures à l'association lors de la soirée annuelle 70 €.

** = frais de déplacements (essence + autoroute) pour reconnaissance des randonnées mensuelles et courts séjours : 447.85 €, achat boissons pour AG, sorties mensuelles : 342.13 €, pique nique : 390.26 €, fête 20 ans de l'association : 2 303.06 €, galette des rois : 178.85 €, beaujolais nouveau : 80.35 €, assurance responsabilité civile : 286.55 €, divers : 80 € fleurs décès, abonnement à visorando et openrunner : 54.98 €.

L'association présente un bilan positif au 31/12/2023 de : 3 433.13 €

3) Activités de l'association

Gestion des randonnées :

- Pratiquement 100 % des randonnées sont reconnues.
- Chaque début de trimestre, le bureau se réunit pour fixer les randonnées hebdomadaires et mensuelles sur les 3 mois à venir.
- Rappel de l'existence de la Charte du Randonneur et des principales règles de randonnée.
- Privilégier le covoiturage

Sorties hebdomadaires du Mardi "les balades de Gégé":

De 7 à 37 randonneurs pour des parcours moyens de 8 km
Cette randonnée a lieu tous les mardis. Elle est prévue pour les adhérents marchant en moyenne au rythme de 3/4 km/heure.

Sorties hebdomadaires du Jeudi :

De 9 à 42 randonneurs pour des parcours moyens de 14 km.
Cette randonnée a lieu tous les jeudis après-midi. Elle est plus soutenue et prévue pour les adhérents marchant en moyenne au rythme de 4/5 km/heure.

Sorties mensuelles :

9 sur l'année
De 12 à 22 randonneurs pour des parcours moyens de 23 km
Cette randonnée a lieu en principe le deuxième lundi entre Mars et Novembre. Elle est prévue pour les adhérents marchant en moyenne au rythme de 4/5 km/heure et tenant la distance de plus de 20 km.

Randonnée organisée par la ville de Pacy sur Eure :

Il y a eu 135 participants dont 66 pour les 15 km et 69 pour les 8 km.

Ces différents types de randonnée permettent ainsi à chacun d'y trouver son compte.

Remarque : Il n'y a pas les petits randonneurs du mardi et les randonneurs du jeudi. Il y a des randonneurs qui font partie de Pacy Rando et qui choisissent leurs randonnées en fonction de leurs envies et/ou de leurs possibilités.

Gestion des séjours de randonnée

Séjour à l'étranger : Aucun séjour à l'étranger n'a eu lieu en 2023 par manque de disponibilités

Séjour en France : Un séjour a été organisé dans les Vosges du 2 au 8/9

Court séjour : 3 jours dans le Cotentin du 11 au 13 avril

Gestion des Festivités

- Barbecue aux étangs de Ménilles en Juillet
- Fête du Beaujolais Nouveau en Novembre
- Galette des rois
- Soirée de l'association qui a fêté ses 20 ans

Ca balise à Pacy Rando

Rendons hommage à Jean-Marc CANTON, Bruno DELOUX, Stéphane GIRARD, Daniel LAINE et Pascal OLIVROT qui, pour le compte de la FFRP balisent et entretiennent les chemins de randonnée de notre région.
5 baliseurs sur les 9000 basés en France.

Les balades de Gégé

Ces randonnées initialement bi mensuelles sont devenues hebdomadaires en 2023 et rencontrent un grand succès (cf. nombre de participants). Elles ont vu l'arrivée de deux nouveaux animateurs : Michel Guillerm et Jean-Pierre Métayer.

Prévisions 2024

4) Cotisation 2024

Compte tenu du bilan positif que nous présentons à fin décembre 2023, nous maintenons le tarif que nous appliquons depuis des années, à savoir :

- 20 euros pour une personne
- 35 euros pour un couple

Merci de nous remettre (si ce n'est déjà fait) un chèque à l'ordre de Pacy Rando pour votre cotisation 2024 en fonction de votre situation.

5) gestion des randonnées

Nous maintenons :

- 2 randonnées hebdomadaires l'une le mardi, l'autre le jeudi
- la randonnée mensuelle de mars à novembre,
- notre présence aux randonnées organisées par la ville de Pacy.

6) Séjours de Randonnée

Objectif :

Vous emmener randonner dans des lieux que vous n'avez pas l'habitude de côtoyer.

Règles d'attribution

- Les séjours de randonnée sont réservés uniquement aux adhérents de Pacy Rando.
- Si nous avons plus de demandes que de places, nous privilégions les personnes randonnant régulièrement avec le groupe.
- Une inscription est un engagement qui joue sur le tarif du séjour (et donc sur l'ensemble des inscrits). Réfléchissez bien avant de vous engager ; l'annulation doit rester un acte exceptionnel et justifié. D'autre part, tenez compte de votre condition physique et de vos capacités avant de vous inscrire.

Types de séjours de randonnée

3 types de séjour sont gérés par Pacy rando :

Les séjours de randonnée à l'étranger, les séjours d'une semaine en France
(Ces deux séjours sont gérés par des organismes extérieurs)

Les courts séjours (3 jours environ) gérés en interne par nous-mêmes

Choix des lieux

Se fait en fonction :

- des disponibilités
- de la structure de l'hébergement
- du coût : nous sommes conscients que les voyages à l'étranger peuvent poser des problèmes de budget mais les vols ont terriblement augmenté
- de la distance : les courts séjours sont choisis dans un périmètre de 300 km autour de Pacy.
- de l'accessibilité des randonnées :

Seuls, les courts séjours peuvent permettre en fonction de la géographie du lieu d'organiser des randonnées sans grandes difficultés

Pour les autres types de séjour, nous sommes pris en charge par des guides de randonnée qui essaient en fonction du niveau de chacun de faire deux groupes.

Cependant, même si nous prenons des séjours de niveau 1, il faut savoir que cela équivaut à **un minimum** de 3 à 5 heures de randonnée par jour avec du dénivelé positif variant entre 200 et 400 m.

Pour les séjours d'une semaine en France, nous faisons en sorte de planifier une demi-journée (voire une journée) de liberté pour permettre à chacun de profiter de la région mais également de la structure de l'hébergement.

Le séjour se déroulant en étoile, il est possible bien sûr de faire l'impasse sur une randonnée, mais il faut bien garder à l'esprit qu'en aucun cas, nous ne sommes une agence de tourisme !

Pour 2024, nous partons pour :

- un séjour d'une semaine en France : le Vercors en septembre,
- un séjour d'une semaine à l'étranger : les îles éoliennes en Mai,
- un court séjour : 3 jours sur la côte d'opale en avril

7) Gestion des festivités

Nous assurerons toutes les rencontres festives comme la fête annuelle, la galette des rois, le beaujolais nouveau, le barbecue et toute autre fête ponctuelle en fonction des événements.

8) Numérisation des randonnées

Nous avons souhaité retravailler l'ensemble de nos randonnées sur des fonds de carte à jour et en profitons pour les numériser ; ce qui facilite le suivi sur le terrain (d'où notre abonnement à Openrunner).

9) Grande randonnée vers Paris

Dans le cadre des jeux olympiques, la F.F.R.P. organise la Grande Randonnée vers Paris menée par des ambassadeurs qui vont rejoindre la capitale en partant de plusieurs points de France.

Nous sommes concernés par deux tracés qui traversent notre département :

Ménilles/Epieds le 29 avril et Epieds/Anet le 30 avril.

Nous encourageons nos adhérents pour accompagner les ambassadeurs sur l'un et/ou l'autre de ces parcours.

10) Composition du bureau

Les membres du bureau ont été réélus en 2023 pour 2 ans. Depuis, Jean-Claude Raoul et Gérard Pélissier ont souhaité arrêter leur participation.

Par contre, nous saluons l'arrivée de Bruno DELOUX qui vient rejoindre l'équipe des animateurs de randonnée.

Notre bureau à ce jour est composé de :

Béatrice MALO	Présidente Trésorière	Responsable des séjours en France et à l'étranger (conjointement avec Martine Hatton) et animatrice de randonnées
Martine HATTON	Vice-présidente	Responsable des Séjours en France et à l'étranger (conjointement avec B. Malo) et animatrice de randonnées
Daniel LAINE	Vice-président	Responsable randonnées hebdomadaires du jeudi/randonnées mensuelles et animateur de randonnées
Jane ABDERRAHMANE	Secrétaire	
Louis BRETON		Animateur de randonnées
Jean-Marc CANTON		Coresponsable des randonnées hebdomadaires du jeudi/mensuelles et animateur de randonnées
Bruno DELOUX		Animateur de randonnées
Pascal DUBOSQ		Animateur de randonnées
Michel GUILLERM		Responsable randonnées du mardi et animateur de randonnées
Jean-Pierre METAYER		Responsable randonnées du mardi et animateur de randonnées
Pascal OLIVROT		Animateur de randonnées

11) Questions diverses

Question de Jean-Claude Bourdoiseau : Peut-on classer les randonnées en fonction de leur intérêt ?

Il n'est pas prévu pour l'instant d'évaluer l'intérêt de chaque randonnée mais rien n'empêche de faire part de son appréciation à l'animateur en fin de randonnée.

Sachez que nous faisons au mieux pour que les randonnées soient attractives et variées mais nous devons en faire pour tous les goûts et la météo peut rendre inintéressante une randonnée qui en temps normal est appréciée.

D'autre part, il ne sera jamais question d'apprécier l'animateur d'une randonnée qui le fait bénévolement et avec application.

12) Remerciements

En ma qualité de présidente, je tiens à remercier tous les membres du bureau pour leur investissement bénévole afin de satisfaire l'ensemble des adhérents et faire en sorte que cette association fonctionne au mieux .

L'ensemble de cette présentation et des activités ainsi que la composition du bureau a été mis aux voix et approuvé à l'unanimité.

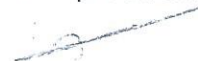
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Fait en trois exemplaires

Jane ABDERRAHMANE
Secrétaire



Martine HATTON
Vice-présidente



Daniel LAINE
Vice-président



Béatrice MALO
Présidente

